

La textualité écrite en tension entre langue et discoursivités

Marie-Christine LALA

Université Paris 3 – CLESTHIA-SYLED
mc.lala@wanadoo.fr

En linguistique, depuis quelques années, la linguistique de corpus et la linguistique textuelle ont connu des évolutions considérables, permettant aux chercheurs de se confronter au texte dans sa dimension monumentale et de confronter les textes entre eux, en même temps qu'un consensus s'établissait sur le fait qu'« il ne saurait exister de règles de bonne formation dans ce domaine »¹. C'est la notion d'une sémiotique du texte, verbale et écrite, qui a longtemps dominé quelle que soit la discipline sollicitée pour l'aborder. De fait, si l'on considère la spécificité sémiotique du texte, la complexité s'installe et, dans la tradition française, le domaine a longtemps connu une sorte de trouble face aux conceptions traditionnelles du statut du texte. En particulier, sa valeur d'écriture de vérité a entretenu cette idée que le texte oral correspond à un genre du discours (conte, récit de tradition orale, sermon, chanson, discours politique...) qui est véritablement entériné comme *texte* dès lors qu'il est fixé dans l'écrit – c'est-à-dire transcrit –, et l'on a maintenu le silence sur la question difficile du rapport écrit/oral, se dispensant de questionner la textualité de l'écrit sous l'angle de l'oralité. On peut donc constater que la notion de texte vient d'une certaine façon se surajouter à la notion de corpus en linguistique – on peut parler d'ailleurs de « corpus textuel » –, mais que si l'on fait bien la distinction entre corpus oral et corpus écrit pour le traitement des données, le texte reste le plus souvent compris au point de vue scriptural et non pas oral.

En explicitant la dimension du support, l'outil informatique rend la question plus évidente et plus délicate encore, notamment à travers celle du rapport entre les traces graphiques dans l'écrit (lettre/trait/blanc) et l'impact de la voix dans l'oralité (oral/vocal). Or c'est bien la question d'une plurisémiotique qui se pose avec les nouvelles approches sémiologiques du texte où se trouvent de plus en plus pris en compte des paramètres relevant de dimensions autres que verbales : le rôle du blanc et de la ponctuation a investi le geste graphique d'une puissance signifiante autonome ; le rôle du regard comme geste s'est imposé avec la prise en compte de la notion de centre de perspective dans l'analyse des points de vue ; enfin les questions de rythme et de prosodie, avec le rôle de la pause, du souffle, ont introduit dans le texte la corporalité de la voix. Dans les sciences du langage, à cette étape où les contours d'une linguistique de l'écrit cherchent toujours à se préciser, et pour avancer dans cette investigation du statut de l'oralité dans la textualité écrite, nous devons continuer à interroger la place du texte entre grammaire de la langue, théorie de la langue écrite et discoursivités.

1 Emergence de la textualité écrite au carrefour de disciplines

Le texte est devenu un objet pour la linguistique, mais il n'en demeure pas moins aux interfaces de plusieurs disciplines, et son statut épistémologique est toujours en débat car la question de savoir ce qu'il faut entendre par statut *linguistique* du texte reste ouverte. Ainsi, par exemple, s'interrogeant sur le *factum textus* en tant que « fait de grammaire, fait de linguistique ou fait de cognition », Lita Lundquist (1999) poursuivait-elle la recherche d'une définition linguistique du texte, en référence à Jean-Claude Milner, à partir de la conception d'une « analyse linguistique pure », c'est-à-dire empirique et mathématisable. Nous verrons peu à peu que poser la question en ces termes revient à questionner simultanément la place du texte dans les sciences du langage, les contours de la linguistique elle-même, et leur articulation aux sciences humaines et sociales.

1.1. La textualité comme écriture dans les années soixante dix en France

En France, après les années soixante dix, la question du texte acquiert une certaine visibilité, notamment avec l'article de Roland Barthes publié dans *l'Encyclopaedia Universalis* (vol. 15, 1980). Cette approche sémiologique du texte se réclame d'un double dépassement de la tradition classique et de la tradition rhétorique pour promouvoir l'émergence du concept d'intertextualité dans la perspective d'une diffusion des travaux de Julia Kristeva². Barthes situe le texte comme un objet nouveau, en tant qu'unité discursive, mais sans faire de distinction entre texte, énoncé et discours, s'appuyant sur Tzvetan Todorov pour considérer que le texte peut coïncider « avec une phrase comme avec un livre entier » et qu'il constitue un système qu'il ne faut pas identifier avec le système linguistique, mais mettre en relation avec lui à la fois par contiguïté et par ressemblance.

1.1.1 La perspective d'une linguistique du discours

La conception de Barthes se démarque de la sorte du modèle de la linguistique de la phrase, tout en instituant le clivage entre d'un côté une approche linguistique du texte dont les structures seraient homologues de celles existant au niveau de la phrase, puisque la linguistique, d'après le structuralisme saussurien et la grammaire générative, s'arrête à la phrase ; et de l'autre une approche sémiologique placée sous les auspices d'une critique du signe et de la représentation. Cette réflexion ne va pas sans perplexité face au discours – ancien objet de la rhétorique –, mais elle s'accompagne d'un véritable questionnement de la part de Barthes sur le devenir d'une linguistique du discours [2002 (1970)] fortement inspirée de Benveniste³, pour se demander surtout quelles sont les unités structurales du discours, si l'on renonce aux divisions normatives de la rhétorique classique, et comment caractériser cette translinguistique dont le territoire se situe au-delà de la phrase.

1.1.2 Le point de vue de la sémanalyse

La nouvelle théorie du texte qui en découle définit le texte comme productivité, mais ne trouve pas sa place dans les sciences du langage puisque dans ces conditions la linguistique ne peut pas prendre en compte ce qui relève de l'au-delà de la phrase. La sémanalyse de Kristeva se développe donc sur le terrain laissé vacant par la linguistique et son approche installe une sémiotique du texte sur ce clivage entre linguistique et sémiologie à partir de deux axes essentiels. D'une part, les travaux du cercle de Bakhtine, à peine traduits et qu'elle contribue à introduire en France, lui permettent de développer la notion du texte comme productivité (« volume » social) et de forger le concept d'intertextualité sur l'idée du « texte présent dans le texte »⁴. D'autre part, en diffusant la notion de production de « texte sous le texte », la publication d'extraits des cahiers d'anagrammes de Saussure que Jean Starobinski rend très tôt accessibles⁵ donne lieu à la formulation d'une « sémiologie des paragrammes » de la part de Kristeva [1969 (1967)] où l'on trouve en germe les ferments d'une poétique et d'une linguistique du discours à partir de Saussure (et Benveniste)⁶. Depuis sa position critique vis à vis de la sémiotique littéraire représentée par la sémantique structurale de Greimas, et influencée conjointement par la métalinguistique du cercle de Bakhtine et par la translinguistique proposée par Benveniste, la sémanalyse introduit ainsi dans le champ de la théorie du texte, l'histoire (la société) et le sujet clivé dans la langue tout en se réclamant explicitement du mode sémantique de la signification pour fonder « la productivité dite texte ».

1.1.3 Une approche sémiologique du texte

En 1969, dans l'article « Sémiologie de la langue » (rédigé pour le numéro de *Semiotica* coordonné par J. Kristeva et J. Rey-Debove), Emile Benveniste annonce « une sémiologie de deuxième génération » – dans le sillage de laquelle Kristeva situe en effet la sémanalyse et la théorie du texte – destinée à « dépasser la notion saussurienne du signe comme principe unique » par deux voies : « dans l'analyse intralinguistique, par l'ouverture d'une nouvelle dimension de la signification » (celle du discours ou sémantique) et « dans l'analyse translinguistique des textes, des œuvres, par l'élaboration d'une métasémantique qui se construira sur la sémantique de l'énonciation » (1974: 66). Non seulement la

sémanalyse propose une approche renouvelée en sémiotique du texte, mais la notion de discours reste à la fois présente et mise en arrière-plan, sans toutefois être prise en charge sur le plan de la théorie linguistique. Alors même qu'elle promeut le programme de Benveniste⁷ qui problématise la relation langue/discours avec la phrase comme enjeu, on voit que Kristeva ne se prononce pas sur le statut du texte en tant que question linguistique (même si la question est située du côté du « phéno-texte » et qu'elle s'accompagne d'une critique de la grammaire générative, 1969 : 282).

De la même façon, alors que dans les années quatre-vingt la même tradition bakhtinienne se développe avec la théorie polyphonique de l'énonciation (Ducrot) et les hétérogénéités énonciatives (Authier-Revuz) pour mettre en avant les spécificités linguistiques du dialogisme (Lala, 2012), on voit que la sémanalyse choisit de ramener cette notion à celle d'intertextualité (Lala, 2003). Comme le montre Barthes dans l'article de *l'Encyclopaedia Universalis*, elle s'appuie sur la dimension sémiotique du texte pour investir de plus en plus les questions du « sujet en procès » et du langage poétique. Parallèlement, dans le même champ sémiologique, Barthes poursuit ses investigations de l'écriture, notamment dans le texte littéraire. Ces deux démarches qui envisagent le texte comme productivité signifiante ont joué un rôle critique décisif face à la conception traditionnelle du texte comme produit et elles ont permis de mettre en relief la textualité de l'écrit à partir de l'écriture.

1.2 La textualité écrite et le statut linguistique du texte

Par ailleurs, les développements considérables qui ont été accomplis depuis plus d'une trentaine d'années dans ce domaine, en France et dans divers pays, pour approcher les spécificités linguistiques du texte sont la manifestation d'un travail poursuivi en profondeur. Le discours et le texte étant entendus comme « au-delà de la phrase », les deux notions ne sont pas toujours nettement distinguées et peuvent se superposer, mais dans la définition de l'un comme de l'autre, nous sommes invités à interroger le clivage persistant entre ce qui serait linguistique « pure » (grammaire / fonctionnalisme) et ce qui relève de disciplines connexes.

1.2.1. Pour une analyse linguistique du texte

La réflexion de Michel Charolles s'inscrit dans cette périodicité⁸ où la réception de tous ces travaux, au croisement de traditions, reste complexe et difficile à cerner entre grammaire textuelle, analyse du discours et sémantique des textes (Paveau & Serfati, 2003 : 184-205). Dans une « contribution pour une histoire récente de l'analyse du discours », menée avec Bernard Combettes, les deux chercheurs écartent le rôle éventuel des disciplines connexes en remarquant que l'analyse du discours, proposée par Emile Benveniste et développée à la suite de ses travaux, « n'est bien souvent apparue que comme une discipline auxiliaire de l'histoire et de la sociologie », et ils en déduisent que la grande majorité des linguistes y ont vu « une application particulière et tout à fait respectable de leur discipline, mais sans conséquence cruciale pour leur réflexion sur la langue ». A l'angle d'approche pluridisciplinaire propre à l'analyse du discours, ils vont opposer une analyse purement linguistique du texte :

Par contre l'angle d'attaque privilégié par M.A.K. Halliday & R. Hasan s'est plus facilement imposé dans la littérature anglo-saxonne notamment, où leur ouvrage est apparu comme un développement naturel de la grammaire, notamment fonctionnelle, et donc s'inscrivant de plein droit dans la linguistique⁹.

On verra cependant que c'est à travers des séries de variations, à travers une sorte de prisme, que la spécificité des approches linguistiques du texte se laisse appréhender. La linguistique textuelle s'est ainsi fondée peu à peu sur l'analyse du discours par la prise en compte de structures transphrastiques, à partir du renouvellement de pratiques très anciennes d'étude des textes (rhétoriques, philologiques ou herméneutiques)¹⁰.

1.2.2. Pour une analyse textuelle des discours : vers la linguistique textuelle

Si l'on revient sur les divers courants, depuis les sources de la grammaire textuelle jusqu'à la constitution d'une linguistique textuelle située dans l'analyse du discours, on constate que les

questionnements ouverts relèvent davantage de problèmes de méthode que de modèle : en particulier le problème récurrent de distinguer – et identifier pour les articuler – les catégories linguistiques et les catégories discursives pour l'analyse des textes. Par approches successives et réajustements incessants, le parcours de Jean-Michel Adam¹¹ dans ce domaine s'est accompli jusqu'à faire émerger une conception de la textualité comme production de sens qui permette cette articulation. S'appuyant sur une référence à la continuité remarquable des travaux d'Eugenio Coseriu (2001), il rappelle que celui-ci semble un des premiers (dès les années cinquante) à employer le terme de « linguistique textuelle » et que dans ses dernières publications, il propose d'ailleurs de distinguer la « grammaire transphrastique » de la « linguistique textuelle » :

Si la première peut être considérée comme une extension de la linguistique classique, la linguistique textuelle est, en revanche, une théorie de la production co(n)textuelle de sens, qu'il est nécessaire de fonder sur l'analyse de textes concrets. C'est cette démarche que nous nommons *analyse textuelle des discours* (Adam, 2005 : 3, *c'est l'auteur qui souligne*).

Avec l'introduction de la distinction entre catégories de langue et catégories textuelles (Adam, 2005 : 36-64), un glissement s'opère en effet vers une linguistique textuelle solidaire d'une analyse textuelle des discours.

1.2.3. Une rupture théorique incontournable : l'émergence des discursivités

Des perspectives s'ouvrent à partir de là, que l'on peut ordonner selon trois moments. Il s'agit d'abord d'entériner la spécificité de catégories qui relèvent de la langue afin de pouvoir dégager des propriétés strictement linguistiques. Ensuite, on discerne l'existence de catégories pour l'analyse du texte – principalement à l'écrit – dont on peut tenter de décrire, caractériser et sérier les propriétés sur des registres divers : philologiques, rhétoriques, herméneutiques, discursives, graphico-sémantiques... Enfin, seule l'articulation entre langue et discours permet d'explicitier le rapport entre discours, phrase et énoncé sur la base d'une « rupture théorique » nette dont cette formulation proposée par Culioli rend exactement compte, lorsqu'il souligne que le texte écrit par excellence nous force à comprendre que l'on ne « peut pas passer de la phrase (hors prosodie, hors contexte, hors situation) à l'énoncé par une procédure d'extension » :

Il s'agit en fait d'une rupture théorique aux conséquences incontournables. On ne règle pas un problème de cette portée par une valse terminologique ou par l'insertion, à point nommé, de tel concept sans statut théorique qui, par quelque miracle, transformerait la phrase en énoncé. Un énoncé n'est pas une phrase plus du discursif, ou une phrase agrémentée de subjectivité ; le paragraphe n'est pas une variété d'énoncé transphrastique ; l'énoncé (ou le paragraphe) n'est pas une unité plus haute (ou plus basse, si l'on conçoit l'énoncé comme la descente dans l'empirique) à laquelle on accéderait comme on gravit une échelle (Culioli, 1984 : 10).

En préfaçant l'ouvrage qui prône cette conception, le linguiste fait remarquer que les auteurs qui la défendent s'attachent à prendre en considération le fait que ce sont certaines contraintes spécifiques du texte écrit qu'il faut apprendre à reconnaître car elles empêcheront d'éluder la question des discursivités et d'« escamoter certaines questions théoriques d'une importance primordiale sur énonciation et interlocution ou énonciation et référence »¹².

2 Les multiples facettes de la textualisation de l'écrit

C'est un nœud de problèmes théoriques que soulève la démarche qui consiste à s'appuyer sur l'analyse de faits de langue pour dégager les spécificités de la textualité comme « production co(n)textuelle de sens ». La linguistique textuelle, qui s'est fondée peu à peu sur un dépassement des limites rencontrées par la grammaire textuelle, ne peut que faire retour sur des contraintes que le texte écrit met en jeu. Ainsi la proposition de fonder une « grammaire de l'écrit » engage-t-elle un débat stimulant sans faire l'économie des difficultés de l'entreprise¹³, car elle renforce l'ancrage linguistique à partir de l'analyse des faits de langue tout en aiguisant un certain nombre de contradictions qui demandent de reprendre à

nouveau frais les écueils que la linguistique textuelle a vocation de traiter. Dans ce cadre, l'exemple de l'apposition, en rapport avec l'insertion, met bien en relief la pertinence de ces approches qui consistent à dégager les propriétés linguistiques (et grammaticales) d'un fait de langue afin de caractériser les propriétés discursives (et les opérations) qui s'y articulent. C'est ce que montre Franck Neveu, à la suite de ses travaux (1998), en explicitant les rapports entre « détachement, espace phrastique, contextualité » (2002) dans la perspective de l'ajout et de la problématique appositive.

2.1 Catégories discursives et analyse linguistique du texte

Pour revenir sur les spécificités de l'analyse linguistique du texte et pouvoir distinguer entre propriétés linguistiques et propriétés discursives, malgré la complexité du prisme que présentent ses divers aspects, nous prendrons d'abord en considération certaines des catégories d'analyse déjà mises au travail en linguistique française à partir de traditions différentes.

2.1.1 En linguistique française : des clivages ? comment les articuler ?

Dans « Les Analyses du discours en France », Dominique Maingueneau (1995 : 6) insiste sur le partage des domaines du discours et nous pouvons ajouter que cette instabilité résultant du statut même du discours s'étend également aux approches du texte. Dès 1983, les travaux de Bernard Combettes jettent les bases, à la suite de l'Ecole de Prague, d'une grammaire textuelle arc-boutée sur la morphologie et la syntaxe, inscrivant ainsi la problématique du texte dans le cadre de la notion de phrase afin de mettre en relief le rôle de la grammaticalisation en diachronie. Pour rendre compte de « règles d'ordre discursif » dans une perspective fonctionnaliste, on se place dès lors du point de vue des principes qui assurent la cohérence textuelle et qui conditionnent donc le domaine linguistique « au sens strict » (Combettes, in Calas, 2006 : 39). L'enjeu reste en effet celui de la structuration des catégories propres au texte. De son côté, Michel Charolles (1988) se réclame de traditions anglo-saxonnes, en écartant délibérément la conception benvenistienne, pour promouvoir une notion du discours compris comme une « entité structurellement ouverte » dans le cadre de laquelle envisager une approche *linguistique* du texte à partir des connexités textuelles.

Les notions de cohésion et de cohérence se sont élaborées entre texte et discours, à partir des marqueurs linguistiques à même de les exprimer, mais l'on constate que la cohésion du texte mobilise également, avec les cadratifs, des prolongements en sémantique et pragmatique (Charolles, in Calas, 2006 : 36-37). De son côté, l'apport considérable de François Rastier (1989 & 2001) se démarque en ouvrant la dimension de la sémantique des textes à son élargissement vers une sémiotique des cultures. La rupture théorique que cerne Culioli permet d'expliquer ces clivages en soulignant qu'il ne saurait y avoir procédure d'extension de la phrase à l'énoncé, dès lors qu'il s'agit de prendre en compte la spécificité des propriétés discursives dans le texte. Les tentatives pour articuler les rapports entre langue et discours se sont donc poursuivies, car les divergences sur la notion de discours, entre pragmatique et sémantique, entre texte, discours, culture et société, n'ont cessé de se déplacer au fur et à mesure que s'est développée l'approche par les genres de discours (Adam & alii, 2004 : 107-143 ; Adam 2012b).

2.1.2 Une proposition programmatique

Se situant dans cette perspective de dépassement ouverte par Culioli, on peut dès lors poser la question de l'accès aux catégories discursives à partir d'un programme de traitement des données linguistiques :

Il faut d'abord distinguer entre le discours, objet théorique conçu comme le lieu organisé d'un système de signes mettant en jeu des individus et des univers en représentation et le discours objet empirique renvoyant à du texte. D'un côté on met en relation du texte dans son appréhension immédiate avec une activité discursive à laquelle il renvoie ou plus précisément à laquelle on le fait renvoyer, et de l'autre, on considère ce texte comme un ensemble de données linguistiques brutes qu'il faut ensuite traiter en données discursives. Celles-ci sont nécessairement filtrées par des propriétés linguistiques à partir desquelles il est possible de décrire des propriétés discursives (Ali Bouacha, 1993: 47).

La visée d'une analyse textuelle des discours, fondée sur l'analyse de textes concrets, ne peut se départir de cette complexité du traitement des données qui demande de déplier les strates des niveaux de l'analyse linguistique pour dégager les propriétés discursives.

2.2 Le texte entre propriétés linguistiques et propriétés discursives

Les développements du traitement automatique des textes ont permis de considérer le texte à partir de la notion de corpus, et donc de resituer « le texte » dans un ensemble de textes. Ce surplomb a largement contribué à dessiner les contours d'un champ pour l'analyse du texte dans les sciences du langage. Mais la difficulté a persisté puisque ce nouveau domaine s'est instauré sur le terrain que la linguistique a laissé vacant et qu'il s'est constitué en maintenant ouverte la question de savoir s'il existe un « fonctionnement » du texte [Pêcheux (1969), 1990 : 98-106]. Car si la langue fonctionne, que fait le texte ? C'est paradoxalement sur ce terrain laissé « libre » par la linguistique que la linguistique textuelle va s'élaborer progressivement sur le plan théorique en tant que translinguistique.

2.2.1 Le texte au confluent de cette diversité, en recueillant les échos...

On voit comment la linguistique textuelle a pu se situer et se constituer au confluent des traditions slaves, nordiques, germaniques et anglo-saxonnes, et la réception tardive en France de l'œuvre de Coseriu, elle-même prise au cœur de ces échanges, nous paraît symptomatique de ces allers et retours d'influences au sein même de l'histoire européenne des idées linguistiques. Certes la théorie du texte s'est développée au carrefour de disciplines, entre d'une part, les études dites « culturelles », et d'autre part, la tradition scolaire de la *compositio* (explication de texte, récit, progression argumentative...). Et il est vrai que ce sont les différents aspects linguistiques (verbal, syntaxique, sémantique) du texte qui ont fondé les grands types d'analyse du texte que nous connaissons traditionnellement : rhétorique, narrative et thématique. De même que l'on a pu distinguer les trois grands ordres du texte sur les plans logique, temporel et spatial (Ducrot & Todorov, 1972 : 374-382) pour leur donner leurs prolongements théoriques sous l'angle de l'analyse des inférences, de l'emploi des verbes ou encore des cadratifs. On peut ainsi constater que la prise en compte des propriétés *linguistiques* du texte et du « texte » lui-même comme objet pour la linguistique, s'est confirmée au fur et à mesure que les analyses du discours prenaient toute leur place au sein des sciences du langage.

2.2.2 La dimension translinguistique de l'analyse des textes

De nombreux chercheurs s'interrogent sur les retours des propriétés linguistiques sur les propriétés discursives ; non seulement des catégorisations sont en cours, mais on peut véritablement parler de catégories discursives émergentes (Adam, 2012a). Et de nos jours, les évolutions sont telles que nous sommes en mesure de continuer à considérer le texte dans la perspective de l'héritage de Bakhtine (1984) qui a largement contribué à promouvoir la question de la généricité, tout en interrogeant avec de plus en plus de précision la spécificité *linguistique* de cet « au-delà de la phrase » qui caractérise le texte entre langue et discours. Certes, en ce sens l'idée d'une dimension transphrastique demeure, mais c'est la notion de translinguistique qui s'impose parce qu'elle permet de prendre en compte sur le plan de la théorie la spécificité de catégories pour l'analyse du texte et du discours à travers l'analyse des spécificités *linguistiques*. Puisque le texte a la propriété de former unité « cohésive et cohérente », la notion de liage s'est imposée pour l'investigation des propriétés *linguistiques* qui tendent à cette caractérisation. C'est ainsi que des catégories d'analyse pour le texte sont devenues des classiques de la linguistique textuelle telle la notion de « texture » (Halliday & Hasan, 1976) ou encore celles de « schématisation » (Grize, 1990) et de configuration.

2.3 L'oralisation de la textualité écrite : quels enjeux pour les discursivités ?

De plus, les travaux en linguistique textuelle commencent à mesurer les enjeux pour les discursivités de la prise en compte de l'oralisation de la textualité écrite. Cependant, cette dernière reste difficile à caractériser entre oral et écrit, car elle recoupe cette distinction sans la recouvrir.

2.3.1 Le cadre de la sémantique de l'énonciation

Le texte se lie à d'autres textes, et son appréhension en linguistique textuelle ravive les enjeux de la référence et des rapports co-texte/contexte, qu'il s'agisse de la question de la polysémie (Fuchs & Vittori, 1996), de la théorie de la production co(n)textuelle de sens (Adam, 2005) ou de la sémantique des textes (Rastier, 1989 & 2001). En effet, la mise au jour d'entités structurellement ouvertes – translinguistiques plus que transphrastiques – manifeste des propriétés sémantico-linguistiques indissociables de la structure illocutoire. Car c'est sa structure d'échange, en tant que production linguistique attestée et insérée dans une pratique sociale, qui fait du texte à la fois un objet transculturel et l'espace langagier par excellence de tous les passages – de toutes les translations. Le problème a été très clairement formulé par Benveniste, à la fin de « Sémiologie de la langue » où dans un ultime geste épistémologique, le linguiste esquisse pour la postérité le cadre théorique où pourra se développer l'extension postulée d'un « au-delà de la phrase ». Sur le mode sémantique de la signifiante qu'il faudra doter d'un « appareil nouveau de concepts et de définitions » [(1969) 1974 : 65] – ce que l'appareil formel de l'énonciation [(1970) 1974 : 79-88] amorce énergiquement –, vient se greffer le programme d'une « métasémantique » qui sera une sémantique de l'énonciation. En particulier, avec la distance de quatre décennies, nous pouvons mesurer combien les développements des métadiscursivités (dialogisme, points de vue...) ont poursuivi en ce sens les avancées pour la relation texte/discours.

2.3.2 La dimension de l'oralité dans le texte écrit

La prise en considération de nouvelles catégories pour l'analyse du texte à partir de la tension de l'adresse inséparable de la fonction conative du langage, de la co-énonciation (« accommodation intersubjective », selon Culioli), de la fonction de l'auditeur (Lala, 2006) ou de la réflexivité inscrites dans le texte a ouvert de nouvelles perspectives pour traiter de l'oralisation de la textualité écrite. Le texte littéraire de langue française a d'ailleurs marqué une étape décisive avec le moment Céline (*Voyage au bout de la nuit*, 1932) pour la prise de conscience de ce phénomène d'oralisation de l'écrit qui s'est ensuite généralisé dans l'écriture contemporaine¹⁴.

2.3.3 Écriture et textualité écrite

En effet, de nouveaux aspects au sein des discoursivités, liés à l'oralité dans le texte écrit, contribuent à élargir le champ de recherche de la linguistique textuelle en permettant notamment de reprendre sur de nouvelles bases la question du rôle des unités morphosémantiques, du rythme et de la prosodie pour la dynamique des formes sémantiques au sein du texte :

La conception morphosémantique du texte échappe à l'atomisme de la tradition grammaticale et permet de détailler le concept de parcours interprétatif. Peu importe ici que ses représentations figurent des dynamiques sur un espace ou des rythmes dans le temps. Le problème fondamental de la segmentation se poserait ainsi : c'est le rythme qui permet de percevoir l'intervalle, et le mouvement qui permet de discrétiser la séquence (Rastier, 2001 : 43-45, ici 45).

De plus en plus étudiée en linguistique, la prosodie ouvre ainsi un vaste domaine pour la prise en compte des unités suprasegmentales dans la textualité écrite (Lala, 2010) à partir d'analyses de la ponctuation, de l'énonciation et de l'intonation. Nous avons montré en particulier le rôle du blanc en tant que signe graphique dans la disposition rythmique et topographique de l'écrit : structure de vide ponctuée en ajout, la forme graphique se marque dans la langue. En même temps qu'elle s'inscrit dans le déplacement sous la contrainte de linéarité, la scansion du blanc se trouve prise dans le mouvement de sa réitération comme « intervalle renaissant ». Non seulement les deux axes du langage sont mis en jeu, mais il y a « effraction par un saut » vers une autre dimension, du fait que cette forme vide exerce « une force d'évidement mais aussi de relance » par un changement de registre vers le hors lieu de « l'espace graphique où le texte se configure » (Lala, 2002 : 189-191). La question de l'écriture elle-même prend un nouvel essor puisque, à côté de son traitement traditionnel dans les sciences du langage, on voit se développer à partir de là des réflexions sur les processus sémiotiques et cognitifs de production rédactionnelle et sur l'écriture ancrée en langue et en discours.

3 Conclusion

Par la mise en perspective de différentes approches, à laquelle nous venons de procéder, nous avons pu mesurer que la dimension sémiotique du texte reste traversée par la question récurrente – muette ou exprimée, mais omniprésente – de son statut *linguistique*. En France, dans les sciences du langage, l'influence de Harris sur l'analyse du discours [(1952) 1969] et celle de Halliday & Hasan (1976) sur la linguistique textuelle, ainsi que la réception ambiguë de la translinguistique programmatique de Benveniste (1969), ont constitué un héritage complexe que le croisement des traditions slaves, germaniques (peu traduites) et anglo-saxonnes n'a fait que rendre plus difficile à démêler. Le statut *linguistique* du texte est indissociable de son statut épistémologique¹⁵ qui reste en tension entre dimension sémiotique et discursivités. Certes, une certaine perplexité demeure en linguistique française sur la détermination du champ propre de la linguistique textuelle au sein des sciences du langage, entre la dimension transphrastique et la linguistique du discours. Mais au-delà des divergences pourvoyeuses de débats fructueux et des convergences nombreuses, on voit se dessiner de nouvelles tendances, comme celle de la sémantique de l'énonciation en pleine expansion, tandis que se poursuivent les interrogations sur le statut cognitif du texte, sur son traitement automatique, et autour des questions que soulèvent d'autres expériences du texte, telles celles de la traduction ou de la génétique textuelle.

Références bibliographiques

- Adam, J.-M. [(2005), 2008, 2011]. *La Linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*. Paris : Armand Colin.
- Adam, J.-M. (2011). Le programme de la < translinguistique des textes et des œuvres > et sa réception au seuil des années 1970. In Mahrer, R. & Brunet, E. (eds.), *Relire Benveniste. Réceptions actuelles des Problèmes de linguistique générale*. Louvain-la-Neuve : L'Harmattan/Académia.
- Adam, J.-M. (2012a). Le modèle émergentiste en linguistique textuelle. *L'Information grammaticale*, 134, 30-37.
- Adam, J.-M. (2012b). Discursivité, généricité et textualité. Distinguer pour penser la complexité des faits de discours. *Recherches*, 56, 9-27.
- Adam, J.-M., Ali Bouacha, M. & Grize, J.-B. (eds.). (2004). *Texte et discours : catégories pour l'analyse*. Dijon : EUD.
- Ali Bouacha, M. (1993). Énonciation, argumentation et discours : le cas de la généralisation. *Semen*, 8, 41-62.
- Bakhtine, M. (1979, tr. 1984). *Esthétique de la création verbale*. Paris : Gallimard.
- Barthes, R. (1970, 2002). La linguistique du discours. In *Œuvres complètes*, t. III. Paris : Le Seuil, 611-616.
- Benveniste, E. (1966 & 1974). *Problèmes de linguistique générale*, t. 1 & 2. Paris : Gallimard.
- Calas, F. (éd. avec la collaboration de Messili-Ben Aziza, Z. & Tullon, H.). (2006). *Cohérence et discours*. Paris : PUPS.
- Charolles, M. (1988). Les études sur la cohérence, la cohésion et la connexité textuelles depuis la fin des années 1960. *Modèles linguistiques*, X (2), 45-66.
- Charolles, M. & Combettes, B. (1999). Contribution pour une histoire récente de l'analyse du discours. *Langue Française*, 121, 76-116.
- Chiss, J.-L. & Dessons, G. (eds.). (2005). Linguistique et poétique du discours. A partir de Saussure. *Langages*, 159.
- Combettes, B. (1983). *Pour une grammaire textuelle. La progression thématique*. Bruxelles-Paris : Duculot-De Boeck.
- Coseriu, E. (2001). *L'homme et son langage*. Louvain-Paris : Peeters.
- Culioli, A. (1984). Préface à Grésillon, A. & Lebrave, J.-L. (eds.), *La langue au ras du texte*. Lille : PUL, 9-12.
- Ducrot, O. & Todorov, T. (1972). *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Paris : Editions du Seuil.
- Fuchs, C. & Vitorri B. (1996). *La polysémie : construction dynamique du sens*. Paris : Hermès.

- Gardes Tamine, J. (2004). *Pour une grammaire de l'écrit*. Paris : Belin.
- Grize, J.-B. (1990). *Logique et langage*. Paris : Ophrys.
- Halliday, M.A.K. & Hasan, R. [(1976) 1997]. *Cohesion in English*. London-New York : Logman ;
- Harris, Z.S. (1952, tr. 1969). Discourse analysis. *Language*, 28, 1-30. tr. fr. Analyse du discours. *Langages*, 13, 8-45.
- Kristeva, J. (1967). Pour une sémiologie des paragrammes. *Tel Quel*, 29, 53-75. Repris en 1969, 174-207.
- Kristeva, J. (1969). *Séméiotiké. Recherches pour une sémanalyse*. Paris : Le Seuil.
- Kristeva, J. (1970). Une poétique ruinée. Préface à *La Poétique de Dostoïevski*. Paris : Le Seuil, 5-25.
- Lala, M.-C. (2002). L'ajout entre forme et figure : point de suspension et topographie de l'écrit littéraire au XXe siècle. In Authier-Revuz, J. & Lala, M.-C. (eds.), *Figures d'ajout. Phrase, texte, écriture*. Paris : PSN, 185-193.
- Lala, M.-C. (2003). Dialogue, intertextualité et dialogique. In Petrilli, S. & Ponzio, A. (eds), *Logica, Dialogica, Ideologica. I segni tra funzionalità ed eccedenza*. Milano : Mimesis, 145-154.
- Lala, M.-C. (2006). La fonction de l'auditeur et la cohérence du texte littéraire. In Calas, F. (éd. avec la collaboration de Messili-Ben Aziza, Z. & Tullon, H.), *Cohérence et discours*. Paris : PUPS, 329-339.
- Lala, M.-C. (2010). Les chemins linguistiques d'une dernière frontière dans l'écriture de Pierre Guyotat. In *Frontières. Du linguistique au sémiotique*. Limoges : Lambert-Lucas, 213-229.
- Lala, M.-C. (2012). Fonder l'énonciation : de la grammaire à la linguistique. In Branca-Rosoff S. & alii (eds), *L'hétérogène à l'œuvre dans la langue et les discours, Hommage à Jacqueline Authier-Revuz*. Limoges : Lambert-Lucas, 163-174.
- Lundquist, L. (1999). Le *Factum textus* : fait de grammaire, fait de linguistique ou fait de cognition ? *Langue Française*, 121, 56-75.
- Maingueneau, D. (1976). *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours*. Paris : Hachette.
- Maingueneau, D. (1984). *Genèse du discours*. Bruxelles : Mardaga.
- Maingueneau, D. (1987). *Nouvelles tendances en analyse du discours*. Paris : Hachette.
- Maingueneau, D. (dir.). (1995). Les Analyses du discours en France. *Langages*, 117.
- Neveu, F. (1998). *Etudes sur l'apposition : aspects du détachement nominal et adjectival en français contemporain dans un corpus de textes de Jean-Paul Sartre*. Paris : Champion.
- Neveu, F. (éd.). (1999). *Phrases : syntaxe, rythme, cohésion du texte*. Paris : Sedes.
- Neveu, F. (2002). L'ajout et la problématique appositive – Détachement, espace phrastique, contextualité. In Authier-Revuz, J. & Lala, M.-C. (eds.), *Figures d'ajout. Phrase, texte, écriture*. Paris : PSN, 111-122.
- Paveau, M.-A. & Sarfati, G.-E. (2003). *Les grandes théories de la linguistique*. Paris : Armand Colin, 184-205.
- Pêcheux, M. (1969) 1990. Analyse automatique du discours. In Maldidier, D. (éd.), *L'Inquiétude du discours*. Paris : Éditions des Cendres, 97-132.
- Prandi, M. (1991). Les fondements méthodologiques d'une grammaire descriptive de l'italien. *Langages*, 167, 70-84.
- Rabatel, A. (1998). *La construction textuelle du point de vue*. Lausanne-Paris : Delachaux & Niestlé.
- Rastier, F. (1989). *Sens et textualité*. Paris : Hachette.
- Rastier, F. (2001). *Arts et sciences du texte*. Paris : PUF.
- Starobinski, J. (1971). *Les mots sous les mots. Les anagrammes de Ferdinand de Saussure*. Paris : Gallimard.
- Weinrich, H. (1982, tr.1989), *Grammaire textuelle du français*. Paris : Didier-Hatier.

¹ Voir l'entrée « Texte » dans Neveu (2004, 2011). *Dictionnaire des sciences du langage*. Paris : Armand Colin.

² Voir en particulier, Kristeva (1969 : 7-26) : « Le texte et sa science » (1967).

³ Avec « La linguistique du discours », Barthes (1970, repris en 2002) propose un véritable programme de recherche.

⁴ Cette tradition russe, de plus en plus filtrée par la transmission et les traductions, n'en a pas moins été introduite de façon décisive par Kristeva : « Le mot, le dialogue et le roman » [1969 (1966)] et « Une poétique ruinée » (1970), préface à *La Poétique de Dostoïevski*, puis par Todorov *Le principe dialogique* (1981). En 1984, sera traduit en français *Esthétique de la création verbale* (1952-1953/1976) qui donne accès aux deux écrits importants de Bakhtine sur le texte et sur les genres.

⁵ Après une première publication d'articles au *Mercur de France* (1964) et dans *Tel Quel* (1967), Starobinski (1971) introduit de façon décisive aux manuscrits des anagrammes de Saussure.

⁶ Voir le numéro 159 de la revue *Langages* [Chiss & Dessons (2005)] pour une réflexion sur Saussure, Benveniste et la poétique du discours.

⁷ La référence à la conception du discours selon Benveniste, bien que promue (notamment par la co-édition avec Milner et Ruwet, de *Langue, Discours, Société. Pour Emile Benveniste*, Paris : Le Seuil, 1975), n'est pas théorisée sur le plan linguistique par Kristeva qui en fait cependant usage pour les élaborations conceptuelles de la sémanalyse.

⁸ Cet article de Charolles (1988) marque une étape pour la visibilité en France des questions de cohésion textuelle.

⁹ Cet article de Charolles et Combettes (1999) permet de situer le débat autour des analyses du discours en France.

¹⁰ Pour cette genèse de la notion de discours, voir les travaux de Maingueneau à partir de 1976.

¹¹ Notre réflexion se situe dans la continuité des travaux de J.-M. Adam, depuis *Eléments de linguistique textuelle* (1990, Bruxelles-Liège : Mardaga) et *Linguistique textuelle : des genres de discours aux textes* (1999, Paris : Nathan) jusqu'à *La Linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours* (2005, nouvelle édition 2008, 2011).

¹² Nous attirons l'attention sur l'importance de cette préface de Culioli (1984) pour les rapports entre langue et texte.

¹³ *Pour une grammaire de l'écrit* (Gardes Tamine, 2004) permet de préciser les enjeux de la phrase pour le texte écrit.

¹⁴ Nous avons développé cette question dans une communication intitulée : « L'oralité dans l'écrit littéraire aux XXe-XXIe siècles », dans la session « Oralité/scripturalité : continuités et ruptures » du Troisième Congrès Mondial Writing Research Across Borders (19-22 février 2014, Nanterre).

¹⁵ Le présent article reprend intégralement et augmente la communication restée inédite que nous avons prononcée sous le titre de « Retours sur le statut linguistique du texte » au Colloque international *Le texte : modèles, méthodes et perspectives*, à l'Université de Cluj-Napoca, Roumanie, septembre 2008. Nous avons souhaité soumettre l'actualité des questions qu'il développe à la discussion du Congrès Mondial de Linguistique Française (Berlin, 2014) dans la section « Linguistique de l'écrit et du texte, Sémiotique, Stylistique ».